

🕒 Durée

Une demi-journée, **3h30**

📅 Dates, lieux

Consultez notre site web

👤 Public visé

- Responsable et agent techniques des EHPAD, des établissements de santé, des stations thermales, des stations vitivini-voles, des campings
- Plombiers
- Chauffagistes

👥 Nombre de stagiaires

5 stagiaires minimum

🎓 Aucun prérequis nécessaire

🔍 Recherche de l'adéquation besoins du stagiaire/formation

Un questionnaire est envoyé au stagiaire avant la formation pour connaître ses besoins et ses spécificités

📝 Évaluations des connaissances acquises

- Évaluation des connaissances en début de formation
- Évaluation des acquis en fin de formation
- Enquête de satisfaction en fin de séance

📄 Validation de la formation

Remise d'une attestation de formation

📚 Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation en présentiel/visioconférence
- Utilisation de projection de diaporama et des vidéos
- Réalisation d'un quiz par chapitre
- Mise en situation « clients »
- Échanges dynamiques entre participants et le formateur

👤 Intervenants

Experts et formateurs consultants métiers

♿ Accessibilité

La formation est sous la responsabilité du référent handicap de l'organisme de formation. Le local est pré-identifié pour répondre aux besoins. Le plan d'accès de la salle est mis à disposition



Objectifs

- + Informer le professionnel sur ses obligations réglementaires relatives à la qualité de l'eau fournie
- + Sensibiliser au risque de légionelles et de biofilms
- + Savoir compléter et interpréter les différents documents techniques du carnet sanitaire
- + Savoir piloter les relevés, les interventions et les opérations de maintenance sur le réseau

📖 Contenu

Réglementation en vigueur sur les légionelles dans les eaux chaudes sanitaires

- Les textes réglementaires et le code de la santé publique

Risques, conséquences et gestion de la présence de légionelles

- La présence de légionelles et les conséquences sur la santé
- Les biofilms : définition, rôle dans la difficulté, l'éradication des légionelles
- Interférence de la flore associée : *Pseudomonas aeruginosa*
- Utilisation optimale des biocides
- Eco-gestion du rejet de l'eau chaude et des biocides dans l'environnement

Mise en place et exploitation du carnet sanitaire

- Définition du carnet sanitaire et la législation en vigueur
- Définition de la partie Structurelle et l'exploitation du carnet
- Pilotage de la qualité de l'eau
- Traçabilité des interventions sur les réseaux d'eau froide et d'eau chaude sanitaire
- Suivi des autocontrôles analytiques

💶 Tarifs

• Tarifs public et financement OPCO

- coût inter : **250,00 €/stagiaire (3h30)** / Taux horaire : 71,42 €
- coût intra : sur demande de devis

• Tarif Pôle Emploi

- coût inter : **250,00 €/stagiaire (3h30)** / Taux horaire : 71,42 €

Tarifs nets exonérés de TVA (exonération de TVA justifiée par l'article 261-4-4 du Code général des impôts)